



Paris, le 26 mars 2026

Soutien aux salarié·es de la MC2, en grève pour défendre le dialogue social et l'avenir de la scène nationale

Depuis le 24 mars, de nombreuses et nombreux salarié·es de la MC2, scène nationale de Grenoble, sont en grève pour défendre les prérogatives des élu·es représentant·es du personnel au sein du Comité social et économique (CSE).

Depuis de nombreuses années, la MC2 connaît des conditions de travail détériorées, qui ont fait l'objet de plusieurs mouvements sociaux. Un nouveau cap vient d'être franchi, puisque ce sont maintenant les moyens du CSE qui sont attaqués par la direction, en dénonçant des usages en vigueur depuis des années. Il est assez limpide de voir les intentions patronales à l'œuvre dans cet établissement : affaiblir la représentation des salarié·es au sein du CSE, alors que cette instance représentative du personnel dispose de prérogatives économiques, sur fond de situation budgétaire inquiétante.

Alors que dans un article du Monde en date du 17 mars intitulé « vers un plan social à bas bruit dans le théâtre subventionné », Arnaud Meunier, directeur de la MC2, se vante des performances de son établissement, assumant la « mutation économique de la MC2 » qui « a entraîné la transformation en profondeur de son modèle ». Est-ce à ce titre-là que les élu·es du CSE subissent une réduction des moyens de cette instance ? Le dialogue social serait-il une entrave à cette mutation ?

Le Synptac-CGT apporte son total soutien aux salarié·es grévistes, et demande à ce qu'un dialogue social de qualité soit retrouvé, avec le rétablissement des usages en vigueur depuis de nombreuses années au sein du CSE.

contacts presse : 01 42 08 79 03 / synptac@synptac-cgt.com